



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 1er octobre 2015

Syndicat national unitaire de l'enseignement professionnel

**Rentrée dans la voie professionnelle :**

*AUCUNE AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PERSONNELS*

*AUCUNE AMELIORATION DES CONDITIONS D'ETUDES DES ELEVES*

L'intersyndicale de l'enseignement professionnel dénonce les conditions dans lesquelles s'est effectuée la rentrée en LP, SEP, EREA et lycées agricoles : Dans l'Education nationale, malgré l'accueil de 5000 élèves supplémentaires, 66 équivalents temps plein ont été supprimés. De plus, la réforme de la taxe d'apprentissage ainsi que les restrictions budgétaires qui touchent les collectivités locales ne permettent plus à ces établissements de fonctionner correctement. Le ministère de l'Éducation Nationale prend acte du fait que l'enseignement professionnel sous statut scolaire concentre de nombreuses difficultés mais pas la moindre mesure n'a été prise pour cette rentrée : aucune mesure pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'études des élèves. De son côté le Ministère de l'Agriculture continue de nier la réalité de l'échec de la voie professionnelle et de diminuer les crédits consacrés aux élèves les plus en difficulté.

Alors que l'enseignement professionnel est bien souvent le dernier rempart contre la sortie sans qualification des jeunes et alors que cette année voit la mise en œuvre d'un droit de retour en formation qualifiante dans nos établissements, aucun moyen supplémentaire ne lui est alloué sur les 4000 postes prévus dans la loi de refondation. 40 % des professeurs stagiaires PLP ne bénéficient pas, cette année encore, de décharge horaire pour se former au métier. C'est encore dans cette voie du lycée qu'il y a le plus de professeur-es contractuel-les.

La ministre de l'EN a annoncé l'ouverture de discussions sur l'enseignement professionnel et des mesures dès la rentrée 2016. L'intersyndicale demande que ces discussions (qui doivent aussi concerner l'Enseignement agricole public) s'engagent le plus rapidement possible. En effet, régulièrement annoncé par les précédents ministres depuis 2012 le bilan de la réforme n'a toujours pas été effectué six ans après sa mise en œuvre. Nous demandons qu'aucun sujet ne soit écarté, notamment ceux des moyens, des parcours et des modalités de certifications (comme la généralisation des CCF).

L'exclusion pure et simple de l'enseignement professionnel du système de pondération dont bénéficie la voie générale et technologique reste pour nous inacceptable. L'intersyndicale dénonce cette inégalité de traitement et revendique une pondération pour l'ensemble des trois voies du lycée. L'indemnité de 300 € annuels ne compensant nullement cette inégalité. Au ministère de l'Agriculture les personnels restent à ce jour sans informations sur l'évolution de leur statut.

Nos organisations - CGT Educ'action, SNEIP-CGT, SYAC-CGT, SNALC, SNEP-FSU, SNETAP-FSU, SNUEP-FSU, SUD Education - exigent des mesures concrètes pour une revalorisation de la voie professionnelle dans le public comme dans le privé. Cette revalorisation nécessite des moyens urgents pour améliorer la qualité de la formation dispensée aux élèves afin de leur permettre de s'insérer professionnellement et de réussir leurs poursuites d'études. Les conditions de travail fortement dégradées des personnels doivent être améliorées sans plus de délai et un plan de revalorisation salariale doit être mis en œuvre rapidement à commencer par le dégel du point d'indice.